

Contrat d'engagement à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de Proximité

Entre l'adhérent à l'AMAP

SAISON 2026

Distribution les vendredis de 17h à 19h
au siège de l'AMAP
3bis chemin des bruyères THIEFOSSE
En cas de problème contacter
Monique au 06 81 82 38 79



Et Les producteurs : La ferme de Reherrey

Mathilde MICLO

83 route de Reherrey 88200 VECOUX

03 29 61 03 95 / 06 95 03 07 87
fermedereherrey@gmail.com

CONTRAT DE VIANDE BIO DE VEAU et de STEAKS HACHES SURGELES

NOM de l'adhérent :

Demeurant :
.....

Tél : Mobile : Email :

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR :

Je m'engage à :

- produire de la viande de veau et de bœuf selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des AMAP.
- fournir aux abonnés les colis de veau et/ou de steaks hachés dont ils ont choisi les quantités et les dates de la livraison sur le présent contrat.
- informer sur le fonctionnement de la ferme ainsi que des évènements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs pour les visites.

ENGAGEMENT DU CONSOMM-ACTEUR ADHERENT :

- Je m'engage à payer et venir réceptionner les quantités de viande que j'ai commandées aux dates de livraison que j'ai déterminées sur le présent contrat.

- J'adhère au principe de l'AMAP et suis à jour du montant de l'adhésion.

Je suis tenu au courant régulièrement de l'évolution de la production.

- Je suis conscient de partager les risques (intempéries, maladies, ...) et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

Produits proposés :

- Des colis de veau de 5 kg environ qui contiennent des escalopes, des côtes, du sauté sans os, de la blanquette avec os, des rôtis et éventuellement du jarret et du filet.
- Des colis de 40 steaks hachés à 125 g pièce (5kg en tout), emballés individuellement.

Les steaks hachés sont confectionnés avec la bête entière (entre 5 et 8 % de matière grasse) et surgelés à Rambervillers.

- Des abats de veau, qui se commandent en supplément du colis et se règlent à la livraison.

Produits	Poids	Prix	20 mars	12 juin	11 septembre	11 décembre	Prix total
Colis de veau	≈ 5kg	16,50 €/kg soit 82,50					
Colis de steaks hachés surgelés	5 kg	15 €/kg soit 75 €					
Total							

Les abats :

16,50 € par kilo. Pour mémoire, par veau : **4 ¼ de tête + langue (celle-ci étant mise dans la tête), 4 pieds, du foie en tranches, 1 cœur, 1 ris, 2 rognons, 1 cervelle,**).

A multiplier par 2 selon le nombre de veaux abattus.

Ils sont à réserver auprès de l'AMAP au moins 3 semaines avant la livraison. Les quantités sont limitées et suivant le nombre de commandes, celles-ci peuvent ne pas être toutes satisfaites. Les premiers inscrits seront les premiers servis. **Ils seront réglés au moment de la livraison.**

CONDITIONS DE REGLEMENT DU CONSOMMATEUR ADHERENT

Le paiement s'effectue en 4 chèques maximum libellés à l'ordre de
'EARL de Reherrey

Rappel : Les abats seront commandés à part et seront réglés à la livraison.

En cas de chèques libellés avec 1 nom différent, veuillez noter l'autre nom au crayon au dos du chèque.

	Montant
1 ^{er} chèque daté du 1 ^{er} mars 2026	
2 ^{ème} chèque daté du 1 ^{er} juin 2026	
3 ^{ème} chèque daté du 1 ^{er} septembre 2026	
4 ^{ème} chèque daté du 1 ^{er} décembre 2026	
Total	

Livraisons :

Elles auront lieu les **vendredis 20 mars, 12 juin, 11 septembre, 11 décembre 2026 de 17 à 19h** au siège de l'AMAP au 3 chemin des Bruyères à Thiéfosse.

Le camion frigorifique sera stationné devant l'entrée de l'AMAP. Pensez à apporter une glacière pour ne pas rompre la chaîne du froid.

Fait à le

Les producteurs : Mathilde MICLO

L'adhérent :



Contrat fait en 2 exemplaires à retourner à l'AMAP.